



PRIX COP21 : LES PROJETS LAUREATS

Electrification d'un centre de couture d'alphabétisation des jeunes filles de Danané



L'ASSOCIATION

Association de droit français et de Solidarité Internationale, AJFD est créée en 2008. Basée à Cézay dans l'Yonne, elle mène ses actions plus particulièrement dans la **région des Savanes** au nord du Togo et en **Afrique de l'ouest** et soutient des projets de promotion de la scolarisation des filles, de **développement des statuts des femmes et d'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables**.

Toujours dans le but d'aider à l'insertion des filles, AJFD a signé un partenariat avec une association de la Côte d'Ivoire pour être porteur d'un de leurs projets : **CMI – Centre Missionnaire International**. Elle gère un centre de formation en couture et d'alphabétisation des filles déscolarisées qui rencontrent des difficultés d'insertion.



LE PROJET

Le projet a pour but **d'éliminer la pauvreté et protéger l'environnement à travers une énergie propre et durable**.

Ainsi, l'installation des panneaux solaires dans le centre a pour but

- d'apporter l'éclairage nécessaire pour les formations de nuit,
- de contribuer à l'amélioration des conditions de travail et d'existence des formateurs,
- d'élargir le temps des prestations
- d'améliorer la qualité de prise en charge des bénéficiaires.



Le projet prévoit également de **faciliter la formation professionnelle des jeunes filles** par l'achat de machines à coudre, de machines à broder, de machines sulfureuses, de tables à repasser, de fer à repasser, accessoires de couture (fils de couture, ciseaux, etc. ..). De plus, il prévoit l'achat et la mise à disposition de **matériel d'alphabétisation** pour les jeunes filles du centre.

Pour atteindre les objectifs, la démarche méthodologique se veut participative. La conduite de travail sur le terrain se fera suivant un processus qui ira de l'information à la sensibilisation des bénéficiaires, de la présentation du système et son installation progressive à l'accompagnement des bénéficiaires, assurant la pérennité du projet.

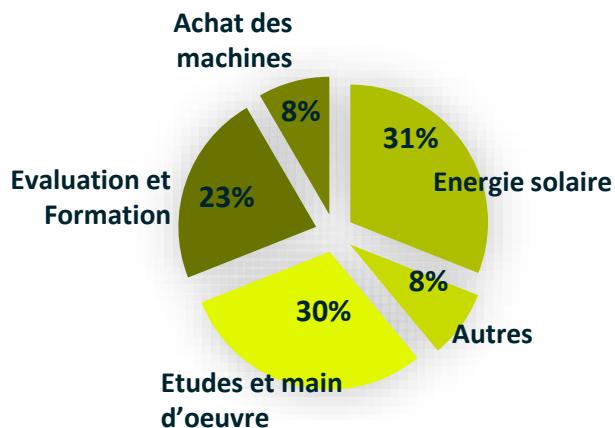




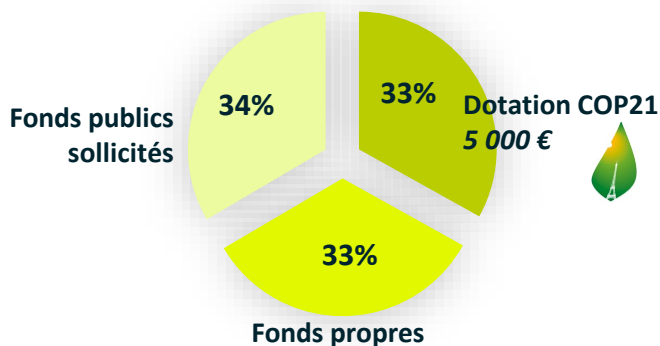
LE BUDGET ET LES FINANCEMENTS

14 946 €

Quel budget ?



Qui le finance ?



Un budget de **14 946 €** a été prévu pour l'électrification solaire de l'école de couture, réparti comme suit :

Les **nouvelles machines** servant aux différents cours de couture comptent pour **1 219 € soit 8% du budget**.

31% du budget est alloué à **l'installation des équipements solaires, soit 4 625 €**. De plus, les **études et la main d'oeuvre comptent pour 30% du budget, soit 4 480 €**. 22,6% est alloué à la **formation des bénéficiaires à l'électricité solaire et à l'évaluation du projet soit 3 365 €**.

Enfin, **1 257 € sont prévus pour les frais divers et les imprévus**, représentant 8,4% du budget.

L'**association des Jeunes Filles de Danané** a financé un tiers du projet en apportant **4 945 €**.

C'est également le cas de **Finergreen** et ses comécènes, qui ont alloué **une dotation de 5 000 € au projet** dans le cadre du Prix COP21.

Il reste donc **33%** du projet à financer, soit un peu plus de **5 000 €**, pour lesquels l'association a sollicité **un bailleur de fonds public**.

Mon papa n'étant plus en vie, je ne pouvais pas payer ma scolarité mais, sur proposition de ma maman, je me suis inscrite à l'école de couture. J'en suis à ma deuxième année et je suis contente de savoir que je peux faire quelque chose de ma vie.

Dans l'école, nous avons les problèmes d'électricité qui nous empêchent de travailler tard car il fait déjà nuit à partir de 17h30. Certaines matières comme la broderie ou le surfilage nécessitent le courant électrique et sont donc impossibles pour le moment, comme les cours d'alphabétisation qui sont le soir.

Je remercie tout ceux qui ont créé cette école de couture car elle va nous rendre autonome et aider nos parents et toute la population.

Bah Mireil, bénéficiaire à l'école de couture de Danané

